

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF
COMMUNAL 2016**

La Loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Une présentation brève et synthétique doit retracer les informations financières essentielles qui doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune de Saint-Ignat

BUDGET COMMUNAL

Section de fonctionnement :

A la clôture de l'exercice de 2016, le compte administratif du budget communal fait apparaître un résultat de 834 767,88 € se décomposant comme suit :

- Excédent reporté	728 324,66 €
- Dépenses 2016	652 707,89 €
- Recettes 2016	<u>759 150,91 €</u>
- Résultat de clôture	834 767,68 €

Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à : 652 707,89 €€

Elles se répartissent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2016

CHAPITRES	CA 2016
011 – Charges à caractère général	198 344,89 €
012 – Charges de personnel	239 919,08 €
014 – Atténuations de produits	23 782,00 €
65 – Autres charges de gestion courante	186 227,72 €
66 – Charges financières	3 929,06 €
042 – Opérations d'ordre	505,14 €
TOTAL	652 707,89 €

Recettes :

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 759 150,91 €

Elles se répartissent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2016

CHAPITRES	CA 2016
013 – Atténuations de charges	18 711,58 €
70 – Produits des services	42 446,12 €
73 – Impôts et taxes	555 979,48 €
74 – Dotations et participations	127 300,68 €
75 – Autres produits gestion courante	13 644,04 €
77 – Produits exceptionnels	1 069,01 €
TOTAL	759 150,91 €

Chapitre 73 : il concerne de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale.

Chapitre 74 : il concerne essentiellement les dotations de l'état

Section d'investissement :

A la clôture de l'exercice 2016, le compte administratif du budget communal fait apparaître un résultat de - 115 472,27 € se décomposant comme suite :

- Excédent reporté	4 005,81 €
- Dépenses 2016	192 604,29 €
- Recettes 2016	<u>80 126,21 €</u>
- Résultat de clôture	- 108 472,27 €
- Restes à réaliser	<u>7 000,00 €</u>
- Résultat définitif	- 115 472,27 €

Dépenses :

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 192 604,29 €

Elles se répartissent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2016

CHAPITRES	CA 2016
204 – Subventions d'équipements versées	17 974,07 €
21 – Immobilisations corporelles	150 130,67 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	24 499,55 €
TOTAL	192 604,29 €

Les principaux investissements de l'année 2016 ont été les suivants :

- Travaux d'extension des réseaux « Villeneuve l'Abbé »,
- Travaux de voirie Rue de l'Abbaye « Villeneuve l'abbé »,
- Installation de voirie (Parking, corbeilles, bancs, poteaux incendie, jardinières),
- Achat de terrain (Création unité de dépollution),
- Matériel de bureau (Ordinateur, téléphones)

Recettes :

Les recettes d'investissement se sont élevées à 80 126,21 €

Elles se répartissent comme suit

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2016

CHAPITRES	CA 2016
13 – Subventions d'investissement	17 400,00 €
10 – Dotations fonds divers Réserves	44 628,81 €
1068 – Dotations Fonds divers Réserves	16 994,19 €
165 – Dépôts et cautionnements reçus	598,07 €
040 – Opérations d'ordre	505,14 €
TOTAL	80 126,21 €

A SAINT-IGNAT, le 31 mars 2017